«Les 4 saisons saviésannes»

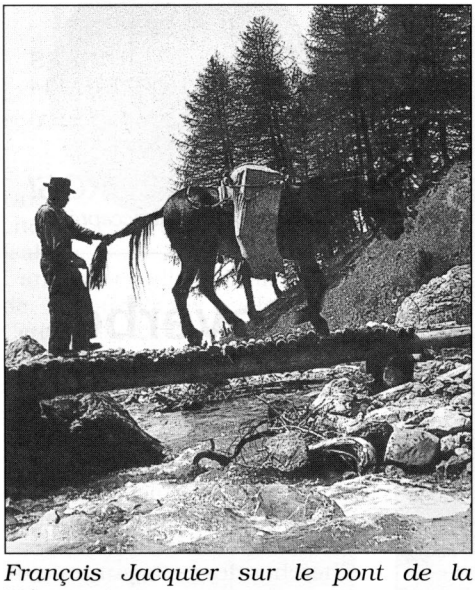

François Jacquier sur le pont de la Nétage
Photo: Fernand Luyet

Le dimanche 18 novembre 1951, sous l'initiative de François Dumoulin de Chandolin, une cinquantaine de propriétaires de chevaux et de mulets se réunissent et élaborent les statuts d'une nouvelle société saviésanne, la «Mutuelle chevaline», qui fonctionne comme une assurance pour la race chevaline. L'assemblée constitutive a lieu le 2 décembre. Jean Dubuis de Drône est nommé président, Camille Dumoulin d'Ormône, vice-président, Oscar Jacquier de Saint-Germain, caissier, et notre grand-père Flavien Héritier de Roumaz, secrétaire. Ce dernier, dès 1960, cumulera les charges de secrétaire et de caissier jusqu'à la dissolution de la société, le 8 janvier 1989.

Au travers des protocoles de la Mutuelle, c'est l'histoire du film «Les 4 saisons saviésannes» qu'il nous est possible aujourd'hui de retracer.

En 1963, Fernand Luyet (1916-1975), instituteur, fervent admirateur des vieilles traditions, félicite le comité de la Mutuelle qui souhaite fixer sur pellicule la vie d'un serviteur appelé à disparaître, le mulet. Les sociétaires acceptent de figurer dans le film et de se mettre à disposition du cinéaste René-Pierre Bille. Un comité est mis en place présidé par Fernand Luyet. Les séquences sont principalement tournées entre 1964 et 1966. Une première projection a lieu en avril 1968.

En 1971, le film est enfin prêt. Il a une durée de 2 heures (1258 m de pellicule) et relate «non seulement l'activité des membres de la Mutuelle Chevaline en tant qu'agriculteurs, mais englobe aussi d'autres aspects de la vie saviésanne et des traditions en voie de disparition». Un contrat d'exploitation est passé entre René-Pierre Bille, la «Mutuelle» et F. Luyet.

La présentation du film est fixée à janvier 1972. Neuf années auront été nécessaires à sa réalisation. Fernand Luyet espère sonoriser le film sur la base des enregistrements sonores qu'il a effectués pendant le tournage. Malheureusement, il meurt en 1975 sans que ce projet n'aboutisse.

Dès 1974, la Mutuelle engage des pourparlers avec la Commune de Savièse en vue de la vente du film. En 1978, le Conseil communal décide de l'acquérir. Madame Solange Luyet félicite l'assemblée d'avoir cédé le film à la Commune et non à des privés, ce qui correspond au vœu de feu son époux. Les 25 membres actifs de la «Mutuelle» reçoivent un album-souvenir, personnalisé de quelques photos, ainsi que le montant de 500 francs.

Par une lettre du 26 mars 1983, René-Pierre Bille s'étonne d'apprendre que «son» film a été vendu sans son assentiment. Le comité de la Mutuelle répond que la convention de 1971 a été respectée, qu'elle est seule propriétaire du film en territoire saviésan et peut donc en disposer librement. *«Le film a été fait pour être vu et non pour que les bobines pourrissent aux oubliettes».*

Pour la petite histoire, rappelons encore que ce film a été partiellement projeté, en 1998, dans le cadre de la Foire du Valais à Martigny. Le stand de Savièse, invitée d'honneur, bénéficiait d'un droit d'extraterritorialité: la projection respectait ainsi les droits d'auteur stipulés en 1971.

A ce jour, le film n'est pas sonorisé et il a été déposé au «Centre valaisan de l'image et du son» à Martigny. Grâce à l'Unipop, chacun aura l'occasion de le (re)découvrir ce samedi 15 avril à 20h15 au «Baladin».

Les protocoles, à l'image de ceux de la Mutuelle, les anciens actes, les lettres, les enregistrements sonores, etc., constituent de précieuses archives que notre Fondation s'efforce d'exploiter pour présenter au public l'histoire de Savièse qui n'est pas encore écrite dans les livres.

Dans un but similaire, les «Editions Ketty et Alexandre», à Chapelle-sur-Moudon, éditeront cet automne un ouvrage intitulé «Le mulet valaisan». Si vous avez des souvenirs se rapportant au tournage du film, des anecdotes, des documents relatifs au mulet, faites-en profiter le public en nous téléphonant au 395 19 35. Merci.

Anne et Nicola Bretz-Héritier

Le film «Les 4 saisons saviésannes»
Cinéaste, René-Pierre Bille
pour la «Mutuelle chevaline» de Savièse
Tournage 1964-1966
1258 mètres de pellicule
Environ 2 heures
Non sonorisé

Le mulet à Savièse - La vie saviésanne
Les traditions

Article paru le 13 avril 2000,
Le Régional, no 83